



# **Master européen en traduction (EMT)**

## **Foire aux questions (FAQ)**

[Questions d'ordre général](#)

[Compétences requises pour l'EMT](#)

[La procédure de sélection EMT](#)

[Aspects techniques](#)

### **Questions d'ordre général**

#### **1. Qu'est-ce que l'EMT?**

EMT est le sigle de *European Master's in Translation* (master européen en traduction), un projet réalisé en partenariat par la Commission européenne et les milieux universitaires européens concernés. Ce projet a pour principal objectif de définir un label de qualité attribué à des programmes universitaires de formation à la traduction au niveau des masters qui satisfont à des normes convenues en matière d'éducation. Les programmes universitaires ayant été soumis à une procédure d'évaluation par rapport à ces normes deviennent membres du réseau des masters européens en traduction, dont l'objet est de promouvoir les échanges et la coopération et d'agir comme un forum pour les universités européennes qui en sont membres ou qui souhaitent le devenir. L'EMT met l'accent sur un socle minimal de compétences professionnelles à acquérir plutôt que sur le contenu particulier d'un programme ou sur une méthode de formation spécifique.

#### **2. Quel est l'objectif du projet EMT?**

Son objectif principal est de promouvoir des normes de qualité en matière de formation à la traduction et aux professions connexes au moyen d'un socle commun de compétences professionnelles. L'EMT vise à optimiser les résultats de la formation à la traduction sur la base des meilleures pratiques en matière de pédagogie de la traduction et à rapprocher les normes divergentes. Par son caractère participatif, le projet EMT vise à garantir qu'un nombre croissant de programmes sont fondés sur un socle valable et adapté de compétences et à déterminer un ensemble minimal d'objectifs de formation à atteindre. À terme, le projet a pour ambition d'améliorer le statut de la profession de traducteur dans l'Union européenne.

#### **3. Comment l'EMT prend-il en compte la diversité des contextes en Europe?**

L'EMT définit un cadre global de compétences génériques et transversales, mais chacun de ses membres a toute latitude pour choisir la manière dont il l'appliquera en termes de méthodes d'enseignement, d'adaptations à son environnement spécifique ou de réponse aux

besoins particuliers du marché. Par exemple, certains marchés du travail peuvent avoir besoin d'opérateurs multilingues, de traducteurs de l'audiovisuel, de traducteurs spécialisés dans les matières juridiques et d'autres linguistes hautement spécialisés. Il peut également s'avérer indispensable de combiner l'anglais et une langue d'un pays voisin (comme le croate en Slovénie, le russe en Finlande, le polonais en Lituanie) ou de connaître des langues utilisées en dehors de l'Europe (par exemple le japonais ou le vietnamien). L'EMT met l'accent sur la fin et sur les moyens, tandis que le choix des méthodes et des procédures de formation reste totalement ouvert: formation à distance, pédagogie centrée sur l'apprenant, portfolios, simulations, mentorat, etc. Il ne définit pas explicitement les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs d'une formation de qualité, car les contextes humains, institutionnels, financiers, légaux, techniques et pédagogiques varient selon les universités et ne peuvent être normalisés au niveau de l'Union européenne. Néanmoins, un niveau minimal d'équipements et d'infrastructure est nécessaire pour réussir la procédure d'évaluation.

#### **4. Le projet EMT met-il en avant des langues de travail et des spécialisations?**

Non. Le projet EMT n'énumère pas de langues de travail ni ne privilégie certaines spécialisations. Étant donné leur diversité, les marchés ont des exigences variées en ce qui concerne les métiers, les spécialisations et les langues de travail. Il appartient à chaque programme, en fonction de ses objectifs, de ses ambitions et de ses moyens, de définir ses domaines de spécialisation et ses langues de travail, et de préciser le statut qu'il veut donner, par exemple, à l'anglais (comme langue de travail ou comme langue d'enseignement). C'est pourquoi des programmes de formation à la traduction littéraire ou à la terminologie visant à préparer des correcteurs professionnels ou des rédacteurs techniques pour le marché du travail peuvent demander à adhérer au réseau EMT pour autant qu'ils répondent à une série minimale de critères définis dans le socle de compétences.

#### **5. Quel est le statut de la recherche au sein de l'EMT?**

Le volet de la recherche ne peut se substituer à aucun des six domaines de compétences indispensables pour faire partie du réseau EMT. Toutefois, chaque programme peut librement ajouter des compétences en matière de recherche et d'autres compétences considérées comme essentielles pour le profil de leurs diplômés, en plus du socle minimal de compétences définies dans le cadre EMT. Les programmes de traduction intégrant une composante recherche au niveau du master ou les programmes de doctorat relevant du même établissement garantissent aux étudiants l'acquisition de connaissances actuelles en matière de théorie et de pratique de la traduction, ainsi qu'en matière de méthodologie de la recherche et de travail au sein d'équipes de recherche.

### **Compétences requises pour l'EMT**

#### **6. Quelles sont les compétences définies dans le socle de l'EMT?**

Les étudiants inscrits à des programmes de master EMT acquièrent six compétences qui leur permettent de fournir des services de traduction, ainsi que tous types de communication multilingue et multimédia. Il s'agit donc d'acquérir des **compétences relatives à la fourniture de services de traduction** (commercialisation de services, négociation avec le

client, gestion du temps et du budget, facturation, par exemple), des **compétences linguistiques** (résumés de textes, par exemple), des **compétences interculturelles** (compréhension des présuppositions et des allusions, par exemple), des **compétences de recherche d'information** (recherche dans des bases de données terminologiques et familiarisation avec une série de bases de données, par exemple), des **compétences technologiques** (maîtrise d'un outil particulier de traduction, par exemple) et des **compétences thématiques** (spécialisation dans certains domaines).

## **7. Comment les six domaines de compétences ont-ils été définis?**

Le groupe d'experts chargé de définir le socle de compétences s'est fondé sur divers projets de recherche et la littérature professionnelle. Les expériences professionnelles des uns et des autres – que ce soit dans un cadre institutionnel (la direction générale de la traduction, par exemple) ou dans le cadre des marchés (via des agences de traduction ou des traducteurs indépendants) – ont forcément eu une incidence sur le résultat des travaux. Les travaux de recherche qui ont particulièrement inspiré le groupe d'experts sont les suivants:

- memorandum de la BDÜ (1986),
- projet POSI (1987),
- réseau thématique dans le domaine des langues – avec un volet traduction et interprétation – (1997-1999),
- projet LETTRAC (1998-1999),
- déclaration de Germersheim (2004),
- déclaration de Rennes (2005),
- ainsi qu'un certain nombre de travaux et de publications réalisés pendant les années 2000 par des universitaires ou d'autres auteurs.

## **8. Les six domaines de compétences sont-ils classés par ordre d'importance?**

Non, les domaines de compétences sont tous égaux et dépendent les uns des autres. À l'évidence, jusqu'à un certain point, toutes les compétences sont transversales, c'est-à-dire peuvent s'appliquer à plusieurs domaines de compétences pour, par exemple, développer l'esprit d'analyse et de synthèse ou savoir prendre des décisions raisonnées. Si, dans une certaine mesure, on peut considérer que les compétences relevant du socle de EMT se recoupent, ensemble elles forment un tableau exhaustif des compétences requises d'un traducteur dans un contexte professionnel en mutation rapide.

## **9. Pourquoi la compétence même de traduction n'est-elle pas incluse?**

Les six domaines de compétences énumérés font partie intégrante de la compétence de traduction. C'est pourquoi la maîtrise des six domaines de compétences conduit à la maîtrise d'une «supercompétence» transversale dont on peut dire qu'il s'agit de la compétence de traduction.

## **La procédure de sélection EMT**

## **10. Qui peut devenir membre du Réseau européen de programmes en traduction (Réseau EMT) et comment?**

Les programmes existant déjà dans un État membre de l'UE, et autorisés par cet État membre, peuvent demander à être membres à part entière du réseau EMT. En outre, les

programmes autorisés proposés par des universités de pays candidats et de pays candidats potentiels, de pays participant à la Politique européenne de voisinage (PEV) et de pays membres de l'EEE (Espace économique européen) ainsi que de Suisse et de Russie peuvent demander à adhérer au réseau EMT dans les mêmes conditions d'éligibilité et d'admission. S'ils sont retenus au terme de la procédure de sélection, les programmes hors UE obtiennent le statut d'observateur (ils sont membres mais n'ont pas le droit de désigner des candidats ou de voter pour l'élection des membres du conseil de l'EMT).

La première procédure de sélection en vue de l'adhésion au réseau EMT a eu lieu en 2009. Une autre sélection est prévue à l'automne 2010 et de nouvelles sélections auront lieu à intervalles réguliers, en principe, tous les quatre ans.

### **11. Le projet de master européen en interprétation de conférence (EMCI) n'autorise à l'heure actuelle qu'un programme membre par État membre. Qu'en est-il de l'approche EMT?**

Le projet EMT ne limite pas le nombre de programmes par pays, ce qui veut dire que tous les programmes de masters en traduction d'un État membre sont susceptibles d'être retenus s'ils répondent aux critères d'admission. Si les deux projets ont pour but d'établir et de maintenir des normes de qualité, la principale différence entre les deux approches s'explique par la nature différente des marchés de la traduction et de l'interprétation. Le marché de la traduction offre en général un plus grand nombre de possibilités d'emploi aux diplômés.

### **12. Les demandes d'adhésion au réseau EMT doivent-elles être transmises en anglais?**

Pour des raisons d'organisation, la DGT a décidé d'utiliser les trois langues procédurales des institutions de l'UE au cours de la procédure d'évaluation. C'est pourquoi il est demandé aux intéressés de remplir les différents formulaires qui composent l'acte de candidature à l'adhésion au réseau EMT en allemand, en anglais ou en français. Les justificatifs requis peuvent néanmoins être transmis dans la langue originale, s'ils sont accompagnés d'une traduction en allemand, en anglais ou en français.

## **Aspects techniques**

### **13. Le projet EMT est-il destiné à répondre aux seuls besoins des institutions européennes ou d'autres institutions internationales?**

Non. Le projet EMT a vu le jour en réponse à la demande croissante de services linguistiques de qualité, elle-même alimentée par la mondialisation de l'économie, des mutations technologiques sans précédent et les mouvements démographiques. De plus, l'évolution des professions de la traduction et le nouvel élan vers la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur dans le cadre du processus de Bologne imposent une coopération accrue dans le domaine de la traduction au niveau européen en vue de répondre aux besoins de l'ensemble des acteurs clés dans le domaine des services linguistiques. L'EMT répond donc en effet aux besoins des institutions internationales, mais pas uniquement. Cela dit, les institutions internationales peuvent avoir élaboré un ensemble de critères détaillés pour le recrutement de linguistes dont le socle de compétences EMT ne tient pas forcément compte.

**14. Quel est, à l'heure actuelle, le rôle de la Commission européenne et de la direction générale de la traduction (DGT) dans le projet EMT?**

Depuis plusieurs années, la DGT a dégagé les moyens nécessaires pour réunir quelques-uns des plus éminents experts de la profession et leur a permis de travailler ensemble à l'élaboration d'un socle de compétences pour la formation à la traduction. Elle a également organisé plusieurs conférences EMT qui ont permis d'atteindre des centaines d'établissements d'enseignement supérieur en Europe. À la fin de cette période initiale, la DGT a supervisé la première procédure d'évaluation des programmes de traduction, qui a permis de sélectionner les premiers programmes membres du réseau EMT.

À l'heure actuelle, la DGT assure les services de secrétariat du réseau EMT qui s'est récemment formé et donne à celui-ci les moyens de se développer et de devenir une organisation professionnelle européenne autonome.